TARIFS
2025-2026

	HABITANTS DE CHERBOURG EN-COTENTIN	HORS-COMMUNE
• **Éveil musical**	**39 €**	**78 €**
• **Parcours découverte** (FM + découverte instrumentale)	**39 €**	**78 €**
• **Parcours musical** : formation musicale, instrument, pratique collective ou atelier	**105 €**	**210 €**
• **Pratique collective, atelier**	**39 €**	**78 €**
• **Parcours amateur ou personnalisé** (instrument seul)	**75 €**	**150 €**
• Parcours '**Les Babouches**' (CM1-Lycée)	**116 €**	**173 €**
• **Atelier théâtre**	**168 €**	**252 €**
• **Studio de répétition 2h/semaine** par *musicien/trimestre*	**20 €**	**40 €**
• **Location d'instruments** (par trimestre)	**30 €**	**50 €**
• **Master classe, formation** *gratuit pour les inscrits*	**16 €**	**16 €**
• *Frais de dossier par élève* *hors babouches, théâtre et master classe*	17 €	17€

- **1er enfant : tarif plein | 2ème enfant : - 30 % | 3ème enfant et suivants : - 50 %**
- Bénéficiaires de l'AEEH ou de l'AAH, Membres de l'Orchestre de CEC: – 40% sur tous les tarifs sauf frais de dossier.
- Usagers non-redevables de "l'impôt total avant crédit d'impôts", bénéficiaires du RSA, ASS, COPAL-AVE de la CAF, inscrits aux ateliers musique inclusive au titre d'une structure : gratuité de toutes les activités sauf frais de dossier, – 60% sur les locations d'instr.
- Modes de règlement : **Paiement en ligne**, chèques bancaires libellés à l'ordre du Trésor Public, chèques-vacances, Spot 50, C'loisirs, Atouts Normandie, Pass culture, Numéraires.

TARIFS VOTÉS PAR DÉCISION N°DM_2025_376 du 10/04/2025

>>> GRILLE TARIFAIRE & CONDITIONS GÉNÉRALES DISPONIBLE SUR conservatoire.cherbourg.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN
rue Gilbert 50100 Cherbourg-en-Cotentin | 02 33 94 22 77 | conservatoire@cherbourg.fr

CONSERVATOIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN
TARIFS 2025-2026

TARIFS PAR ANNÉE SCOLAIRE ET PAR ÉLÈVE, SAUF INDICATION CONTRAIRE	HABITANTS DE CHERBOURG-EN-COTENTIN (1)	HORS COMMUNE
Frais de dossier par élève *(hors opéra les Babouches, ateliers théâtre, masterclass et conférences)*	17 €	17 €
Éveil musical	39 €	78 €
Formation musicale *(y compris Initiation Chorale et/ou parcours découverte)*	39 €	78 €
Formation instrumentale	75 €	150 €
Formation complète : inclus formation musicale, instrument et une pratique collective OU un atelier éventuel(le)	105 €	210 €
Pratique collective ou atelier hors formation complète *(tarif pour une activité)*	39 €	78 €
Studio de musiques actuelles *(par trimestre)*	20 €	40 €
Location d'instruments *(par trimestre)*	30 €	50 €
Stage *(par trimestre)*	21 €	42 €
Masterclass, conférence *(gratuité pour les élèves du Conservatoire)*	16 €	16 €
Opéra les Babouches	116 €	173 €
Atelier théâtre	168 €	252 €

⚠ *Après confirmation de l'inscription les élèves bénéficient de 3 semaines d'essai pour l'ensemble des cours dans lesquels ils sont inscrits. Passé ce délai, les frais de dossier sont dus et ne sont pas remboursables ; et l'année scolaire est également due, sauf démission ou demande de congé notifiée par écrit avant le 1er jour des vacances de la Toussaint.*

RÉDUCTIONS ET GRATUITÉ (1)
Sur présentation d'un justificatif à partir de la rentrée ET avant le 1er jour des vacances de la Toussaint

Applicables à tous les élèves du foyer	
Usagers non-redevables de "l'impôt total avant crédit d'impôts", bénéficiaires du RSA, de l'Allocation de Solidarité Spécifique, du dispositif COPAL-AVE de la CAF. Inscrits aux ateliers musique inclusive au titre d'une structure.	Gratuité de toutes les activités sauf frais de dossier ; - 60% sur les locations d'instruments
Applicables individuellement	
Bénéficiaires de l'AEEH ou de l'AAH. Membres de l'Orchestre de Cherbourg-en-Cotentin.	- 40 % sur tous les tarifs sauf frais de dossier
Applicables spécifiquement aux élèves de l'opéra les Babouches ou des ateliers théâtre	
Usagers non-redevables de "l'impôt total avant crédit d'impôts" ; bénéficiaires du RSA, de l'Allocation de Solidarité Spécifique, de l'Allocation pour Demandeurs d'Asile ; bénéficiaires de l'AAH.	- 30 % sur les tarifs

TARIFS DÉGRESSIFS POUR LES ENFANTS D'UNE MÊME FAMILLE (2)

1er enfant : Tarif plein	2e enfant : - 30 %	3e enfant et suivants : - 50 %

MODES DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

Numéraires, chèques bancaires ou postaux (libellés à l'ordre du Trésor Public), carte bancaire, paiement en ligne, chèques vacances*, Spot 50*, C'loisirs*, Atouts Normandie* et Pass culture* (* non acceptés pour les locations d'instruments)

CONDITIONS PARTICULIÈRES

(1) Application des réductions : *Les réductions sont appliquées sur présentation d'un justificatif à partir de la rentrée et avant les vacances de la Toussaint. Tout document présenté ultérieurement sera systématiquement refusé. Toute nouvelle inscription au sein de l'établissement après les vacances de la Toussaint ne pourra faire l'objet de réduction.*

⚠ ***Titulaires des justificatifs :*** *Les justificatifs doivent impérativement être au nom du responsable légal 1 tel que désigné au moment de l'inscription, excepté pour les réductions applicables individuellement.*
NB : Le nom du responsable 1 peut être modifié lors de la réinscription. Aucune demande ne sera prise en compte ultérieurement, sauf changement de situation dûment justifié, relatif aux conditions de garde d'enfant ou à l'exercice de l'autorité parentale.

Restrictions particulières : *Sont acceptés uniquement les justificatifs de domicile de moins de 3 mois au jour de leur présentation et les avis de non-imposition de l'année en cours mentionnant un "impôt total avant crédit d'impôts" égal à zéro.*

Non-cumul des réductions : *Seuls les tarifs dégressifs accordés aux fratries sont cumulables avec une autre réduction. Lorsqu'un usager peut prétendre à plusieurs réductions, est retenue celle qui lui est le plus favorable.*

(2) *Uniquement sur les activités et non sur les frais de dossier ou les locations d'instruments. Tarif plein sur le tarif le plus élevé, puis la dégressivité s'applique du tarif le plus élevé vers le moins élevé.*